

## CHRONIQUE.

---

Nous recevons la lettre suivante, à la date d'Alger, le 21 décembre 1868 :

Monsieur le Président,

Dans le rapport que M. le Ministre de l'Instruction publique a adressé à S. M. l'Empereur, en novembre dernier, sur l'état de l'enseignement supérieur, Son Excellence propose de fonder, dans chacune des Académies, un prix de 1,000 francs, qui serait décerné au mémoire ou à l'ouvrage jugé le meilleur sur quelque point d'archéologie, d'histoire politique et littéraire ou de sciences, intéressant les provinces comprises dans le ressort académique. Elle ajoute que les commissions qui décerneraient les prix seraient formées en majorité par les présidents ou les membres des sociétés savantes de l'Académie. Enfin, Elle signale la mesure proposée comme un moyen d'accroître la vitalité des corps académiques et de faire revivre nos anciennes universités provinciales, en associant à ce mouvement les 144 sociétés savantes des départements.

Je m'empresse, M. le Président, de vous faire part des intentions du Gouvernement, et je vous prie de vouloir bien me faire connaître votre avis et celui de la société que vous dirigez, sur les moyens d'exécution du projet dont il s'agit, et notamment sur le règlement qu'il y aurait lieu d'adopter pour le nouveau concours académique, règlement dans lequel seraient spécifiées les matières du concours et la composition du jury appelé à décerner le prix.

M. le Ministre attache beaucoup d'importance à être promptement éclairé sur l'opinion des sociétés savantes. Je vous serai donc très-reconnaissant, M. le Président, de vouloir bien me répondre le plus tôt possible.

Je crois inutile d'ajouter que la volonté de l'Empereur est de respecter l'indépendance et l'initiative des Compagnies savantes,

et que Sa Majesté n'a d'autre but que d'encourager le progrès des hautes études dans les départements.

Recevez, M. le Président, l'assurance de ma considération très-distinguée.

*Le Recteur de l'Académie,*  
DELACROIX.

BOGHAR. — D'après une communication adressée au *Moniteur de l'Algérie*, du 10 janvier 1869, M. Dousseau, de Boghar, en faisant exécuter des travaux agricoles, a découvert sur deux monticules des vestiges de constructions antiques, se composant de pierres de taille enfoncées à environ 1 m. de profondeur. On parle de rosaces et de mosaïques qui auraient été dessinées sur place et on ajoute : » Deux pierres provenant de ces fouilles ont été retirées et on y lit l'inscription suivante, très-lisible et parfaitement gravée :

« HONO REIUR—O »

*N. de la R.* — A première vue, cette transcription ne nous paraît pas exacte, car elle ne présente aucun sens. Si les petits caractères se trouvaient à la fin, on pourrait lire HONORE.

EPIGRAPHIE DE IOL-CÆSAREA. — M. le Conservateur du Musée archéologique de Cherchel nous a adressé, à la date du 10 courant, une intéressante communication que nous nous empressons d'insérer ci-dessous :

« Vous trouverez ci-joint, — dit notre correspondant, — l'estampage d'une partie d'inscription gravée sur une longue plaque de marbre blanc veiné de bleu, qui a été rencontrée, le 27 février dernier, à quelques mètres à l'ouest des ruines des thermes orientaux de Césarée, au S.-E. du Champ-de-manceuvres actuel de Cherchel. Copie de cette épigraphe romaine vous a déjà été envoyée par M. Beaujean, officier comptable de la Justice militaire, et publiée incomplètement dans le n° 68 de la *Revue africaine*.

IVLIA ' C ' F MAXIMILLA ' FL...

Julia, C(aii) f(ilia), Maximilla FI(...)

Le trait horizontal de L n'est pas terminé. Il est évident qu'il

doit se trouver sur une autre plaque de marbre faisant suite à celle dont nous nous occupons.

Des points séparatifs, ayant à peu près la forme d'une virgule, mais non d'un cœur, ni d'une feuille de lierre, sont placés après les noms IVLIA et MAXIMILLA et le sigle C.

Longueur, 1<sup>m</sup>64; largeur, 0<sup>m</sup>29; épaisseur, 0<sup>m</sup>035; hauteur des lettres, 0<sup>m</sup>11 et 0<sup>m</sup>12.

« Cette épigraphe, dont le creux des caractères, — qui sont de la belle époque et d'une parfaite conservation, — était peint en rouge, ne porte pas d'encadrement; il a été brisé, dans l'antiquité, en 22 morceaux, probablement par la chute de quelque bloc énorme de maçonnerie, car il était encastré, à environ 0<sup>m</sup>75 de profondeur, dans une mosaïque grossière sans sujet, composée de cubes de marbre et de pierre de couleurs sombres et variées, de 0<sup>m</sup>02 de côté. L'empreinte des lettres se dessinait admirablement sur le ciment où reposait la mosaïque.

« On a trouvé aussi, en cet endroit, un fragment de chapiteau de pilastre, en marbre blanc, de l'ordre corinthien.

« Ces deux débris du passé font partie de la collection archéologique du musée de Cherchel. Le premier a été découvert par le bureau arabe, en remuant quelques terres pour l'établissement des gourbis du dépôt de mendicité des Indigènes; le deuxième a été recueilli parmi les déblais, sur le sol, par le Conservateur du musée.

« Le brigadier de spahis Wauthier (Florestan), qui surveillait ces travaux, mérite des éloges pour les soins qu'il a apportés lors de la découverte de cette inscription, dont il a recueilli, avec une attention religieuse, les moindres fragments, qu'il a lui-même descellés, nettoyés, numérotés et transportés au Bureau arabe.

« Une autre table de marbre blanc plus épaisse, à peu près de même dimension que la précédente, et portant des moulures, a été trouvée dans les mêmes conditions, à environ 0<sup>m</sup>80 de distance.

« Le musée de Cherchel possède aussi, en pierre de taille du pays, un monument épigraphique, tronqué à sa partie supérieure, qui a été trouvé, à environ quinze cents mètres ouest de celui

cité plus haut, le 3 décembre 1856, lors du nivellement du Champ-de-manceuvres. — Voici la copie de l'inscription :

AVSTINA ET  
SECUNDA  
FILIAE .

(F)austina et Secunda filiaë.

Hauteur, 0<sup>m</sup>75; largeur, 0<sup>m</sup>66; Epaisseur, 0<sup>m</sup>51; hauteur des caractères, 0<sup>m</sup>045.

« Ci-joint un estampage de cette épigraphe.

« Le haut de la pierre semble avoir été, dans l'antiquité, brisé à coups de masse. L'inscription est gravée en beaux caractères et placée dans un double encadrement à filets.

« Agréez, etc.

« P. DE LHOTELLERIE. »

AIN-BESSEM. — Dans son numéro du 27 décembre dernier, l'*Akhbar* a publié l'inscription romaine ci-dessous :

DEO SANCTO SATUR-  
NO SACRUM  
IGNARIUM  
CRESCENS SACER-  
DOS CUM UBERIS  
SUIS VOTUM DEDIT  
ET DEDICAVIT  
UBEUS ANIMO

Le découvreur de cet ex-voto est M. Domérgue, élève géomètre du service topographique, qui l'a rencontré sur le territoire d'Aïn-Bessem, à une vingtaine de kilomètres au nord d'Aumale.

D'après sa description, la pierre où on lit l'inscription ci-dessus est « un parallépipède rectangle, mesurant 1 m. 50 c. de longueur sur 0 m. 80 c., et environ 0 m. 60 c., à la base; et elle est couronnée par une demi-section cylindrique presque ruinée, laquelle est ornée d'un cœur en relief très-peu apparent. »

Dans un article inséré au n° du 31 décembre du même journal,

nous avons proposé de lire comme il suit l'épigraphie ci-dessus, laquelle est évidemment altérée :

DEO SANCTO SATVR  
 NO SACRVM  
 IGNIARIVM  
 CRESCENS SACER  
 DOS CVM LIBERIS  
 SVIS VOTVM DEDIT  
 ET DEDICAVIT  
 LIBENS ANIMO

Nous faisons observer que L et I juxtaposés et très serrés l'un contre l'autre, comme il arrive souvent en épigraphie antique, peuvent aisément se confondre avec un U; et que la confusion de cette dernière lettre avec un N est encore plus fréquente et facile à expliquer.

On ne connaissait jusqu'ici qu'un très petit nombre de monuments épigraphiques à Saturne dans la Mauritanie césarienne (1), ceux que la *Revue Africaine* a insérés en 1858 et 1867 (T. 3<sup>e</sup>, p. 128 et suivantes; et T. 11<sup>e</sup>, p. 122, etc). La communication faite par M. Domergue à l'*Akhbar* nous enrichit d'un document nouveau en ce genre, et mérite à l'auteur de la découverte et de la publication la reconnaissance de tous les amis de nos antiquités africaines.

Il resterait, pour terminer la tâche entreprise ici, de parler un peu de Saturne, le héros de notre inscription après tout; ne fût-ce que pour expliquer comment il se fait que les monuments Saturniens sont rares, ainsi qu'il a été dit plus haut; mais pour nous acquitter de ce devoir, nous renvoyons le lecteur aux explications déjà données à ce sujet dans cette *Revue*, au T. 2<sup>e</sup>, p. 122; explications que nous avons en partie reproduites dans l'*Akhbar* du 31 décembre dernier.

La question en était là, lorsque nous avons reçu d'Aumale à la

---

(1) La Mauritanie sitifienne est beaucoup plus riche sous ce rapport : la métropole Sitifis seule a livré une douzaine de documents épigraphiques relatifs à Saturne et *Mons*, petite cité romaine voisine, en a donné sept ou huit.

date du 8 courant, une lettre dont voici les passages essentiels. Nous demandons pardon à l'auteur et nous regrettons beaucoup de ne pouvoir la reproduire en entier; car elle en vaut la peine comme érudition et comme style, mais elle nous parvient au dernier moment lorsqu'il ne nous reste plus que très-peu de place et nous avons mieux aimé l'abrégé qu'en retarder l'insertion.

Monsieur,

J'ai lu votre article sur l'inscription romaine d'Aïn-Bessem. Je remercie d'abord l'*Akhbar*, pour l'hospitalité donnée à ma lettre dans ses colonnes et vous, Monsieur, pour la bienveillance de votre critique. Tout cela me fait un devoir d'éclairer le mystère qui semble régner, assurément par ma faute, sur le monument saturnien d'Aïn-Bessem...

Vous m'avez invité à revoir l'inscription; c'est ce que j'ai fait, et je vous envoie aujourd'hui des renseignements que je crois certains. Aussi, votre bienveillance m'a déjà encouragé et m'accompagnera.

Après un nouveau grattage léger et fait avec beaucoup de soin, j'ai été convaincu que mon *ignarium* était une bévue et que l'inscription ne porte pas non plus votre *igniarium*, dont je ne conteste d'ailleurs ni la forme étymologique ni le sens. Quant à la restitution des mots *Liberis* et *Libens* que je vous avais envoyés sous la forme *Uberis* et *Ubeus*, vous l'avez faite de main de maître et rien n'est plus vrai que ce que je lis dans votre article au sujet de la juxtaposition de L et I en épigraphie antique et de la confusion qui en résulte.

Cela m'a aidé dans mes recherches et voici l'inscription telle qu'on doit la lire :

DEEO (*sic*) SANCTO SA  
TVRNO SACRYM  
IGARGJLIVS  
CRESCENS SACER  
DOS VNA CYM LIBERIS  
SVIS VOTVM SOLVIT  
ET DEDICAVIT  
LIBENS ANIMO

Deux cœurs, au lieu d'un, ornent la partie supérieure du monument.

La notice de l'*Akhbar* m'ayant décidé à publier l'inscription d'Aïn-Bessem, je l'avais d'abord écrite de mémoire en écriture ordinaire, sans tenir compte de son caractère épigraphique, et, n'étant plus sur les lieux depuis quelques jours, j'ai été mal servi par ma mémoire et j'en ai altéré le texte. Vous l'avez rétabli, Monsieur, tel qu'il doit être d'après ma publication, et c'est comme ci-dessus que j'aurais dû l'écrire si je m'étais douté de l'importance du monument.

Il est évident que IGARGJLIVS est un nom propre, et, d'après vos indications, il doit s'écrire IGARGJLIVS. L'S finale est complètement ruinée et on aperçoit à peine un léger débris de sa forme circulaire.... Dès lors, le prêtre de Saturne s'appelait IGARGJLIVS CRESCENS et *sacrum* se rapporte au mot sous-entendu *monumentum*.

Je propose donc la traduction suivante :

Igargilius Crescens, prêtre, avec ses enfants, a acquitté un vœu et a dédié de bon cœur ce monument au saint dieu Saturne.

La traduction de *Libens Animo* par : De bon cœur, ne rend peut-être pas avec assez de force, en français, les sentiments de piété qui devaient animer le prêtre de Saturne.

Revenu à Aïn-Bessem, j'ai profité de ce séjour pour faire le plan de l'enceinte ruinée de l'antique *Castellum auziense*; à quelque distance de la partie Est de cette enceinte, à peu près à égale distance des fondations de deux anciens *proesidium*, j'ai trouvé les débris d'une inscription funéraire. Voici ce qu'on lit :

PATREM OBII

CAL

JANVA

FILIVS EJ

J'ai cherché les autres fragments de la pierre; je n'ai rien trouvé, mais ce qui en reste nous montre un monument funéraire, et je crois qu'on peut rétablir ce fragment d'inscription de la manière suivante :

PATREM OBIIT  
 CALENDAS  
 JANVARI  
 FILIVS EJVS

C'est un tombeau dédié par un fils à son père mort aux calendes de janvier.

J'ai encore vu une grande inscription dont le caractère épigraphique devait être plus beau que celui des autres ; mais, quoique la pierre soit intacte, les caractères sont tellement dégradés et ruinés par le temps, qu'il m'a été impossible de déchiffrer un seul mot. Comme je n'ai pas vu en tête du monument, d'ailleurs entouré d'obstacles, de trace des lettres D M « DOMINUS MANIBVS » des monuments funéraires, on peut supposer que ce n'est pas un tombeau.

Il me reste à vous expliquer, Monsieur, pourquoi je n'ai pas attaché d'abord de l'importance à ma trouvaille. Cette importance ne m'était démontrée ni par les formes architecturales ou sculpturales du monument, ni par la beauté des caractères de l'inscription presque illisible, ni par des dates au point de vue chronologique, et vous avouerez, Monsieur, que sans l'indifférence coupable des mortels d'autrefois pour Saturne, il faudrait être aujourd'hui un antiquaire bien profond pour y trouver un intérêt historique.....

Mais je me suis éloigné du but de cette lettre, et, comme elle me paraît trop longue, je vous laisse le soin de juger si elle mérite la publicité de l'*Ahhbar*.

Agréez, etc.

L. DOMERGUE,

Élève-géomètre du service de la topographie.

*Remarques de la rédaction.* — Après avoir chaudement remercié M. Domergue pour son zèle scientifique si remarquable, nous dirons qu'il n'y a plus qu'une correction à faire à sa nouvelle lecture de l'inscription d'Aïn-Bessem pour que celle-ci soit irréprochable. Cette correction consiste à séparer la première lettre de la troisième ligne, — laquelle est l'initiale d'un pré-

nom, — du nom propre qui la suit, ce qui nous donnera :

I. GARGILIUS  
CRESCENS

C'est-à-dire Julius Gargilius Crescens.

Donc, après les rectifications successives, exposées ci-dessus, l'inscription à Saturne, découverte par M. Domergue, prend cette forme définitive :

DEEO (*sic*) SANCTO SA -  
TVRNO SACRVM  
I. GARGILIUS  
CRESCENS SACER -  
DOS VNA CVM LIBERIS  
SVIS VOTVM SOLVIT  
ET DEDICAVIT  
LIBENS ANIMO

M. Domergue ayant écrit en deux endroits de sa lettre le mot initial DEEO avec deux E, nous devons supposer que la responsabilité de cette forme insolite remonte jusqu'au graveur antique. Dans le nom propre Gargilius, le premier I a la forme d'un J, particularité graphique à noter et que le copiste a reproduite à diverses reprises.

Les Gargilius sont assez communs sur les inscriptions dans la région où M. Domergue opère ; pour notre part, nous en avons rencontré huit à Aumale seulement.

Notre honorable correspondant nous donne une excellente nouvelle en nous apprenant qu'il a fait le plan du *Castellum auziense*, forteresse antique, qui, après que la grande révolte berbère de 297 eut ruiné Auzia (Aumale), devint le chef-lieu militaire auzien ou du *limes auziensis*. C'est une construction à étudier sérieusement.

Le fragment d'épithaphe qu'il a rencontré là paraît d'origine chrétienne d'après la formule *obiit..... calendas jenuarias*.

Quant à la grande inscription, dont il n'a pu déchiffrer un mot, c'est peut-être la dédicace du Castellum. Qu'il surmonte

donc les obstacles qui en défendent les abords, qu'il la nettoie avec soin et en prenne deux ou trois estampages, dont nous sollicitons d'avance la communication.

(Adresser à M. Berbrugger, inspecteur général des monuments historiques, sous le couvert de M. le Gouverneur Général et par les soins du général commandant la subdivision ou du commissaire-civil)

Par une rencontre assez bizarre, au moment même où nous nous occupions de la dédicace à Saturne, découverte à Aïn-Bessem par M. Domergue, on venait proposer de vendre à notre musée, — qui l'achetait avec empressement, — un ex-voto en marbre dédié à Saturne et trouvé, par un Arabe, dans les environs de Cherchel : ce petit monument, haut de 32 c. avec une épaisseur moyenne de 6 c., est terminé supérieurement par un fronton aigu flanqué de deux oreillettes et timbré d'une rosace.

Au-dessous, on lit en caractères de 1 c. :

SECUNDIO·ET·  
APICLA·SATVRNO·  
·V·S·L·A·

Les signes séparatifs des mots sont triangulaires; les lettres appartiennent au type rectiligne. La première lettre est cassée sur ce monument, et la 2<sup>e</sup> n'est qu'à l'état d'amorce; elle est pourtant certaine, car d'après ce qui en reste (la partie inférieure), ce ne peut être qu'un L ou un E; or, L ne peut prendre place ici.

Nous avons donc cette inscription votive : « Secundio et Apicla Saturno votum solverunt libentes animo, » Secundio et Apicla se sont acquittés volontiers de leur vœu à Saturne.

Au-dessous de cette épigraphe, dans un cadre creux cintré, sont deux enfants tenant chacun une grappe de raisin de la main droite pendante. Le garçon, placé à gauche, se reconnaît à ses cheveux courts et droits et à sa courte tunique par dessous le manteau; il tient de la main droite, placée transversalement sur la poitrine, un oiseau dans un nid.

La fille, très-reconnaissable à son abondante chevelure disposée d'après un arrangement tout-à-fait féminin, et à sa longue tuni-

que, tient une pomme entre l'index et le pouce de la main gauche placée aussi transversalement sur la poitrine.

Ce sont des enfants d'une dizaine d'années au plus; la fille est un peu plus grande que le garçon.

Au dessous de ce petit tableau, est un trou rond percé de part en part et d'un diamètre de 4 c. qui paraît avoir servi à fixer cet ex-voto contre quelque paroi.

On pourrait supposer que les objets tenus par ces enfants sont ceux qui ont motivé le vœu si on ne les rencontrait habituellement sur des monuments purement funéraires.

A. BERBRUGGER.

CONFÉRENCES ET COURS PUBLICS. — Les cours, les conférences se multiplient [à Genève] avec un succès étonnant: il s'en fait le matin, le soir, à la fois dans trois ou quatre salles différentes; il y en a de publics et de privés pour les hommes et pour les femmes, pour les gens du monde et pour les artisans, et partout la foule afflue. Un professeur de droit, M. Dameth, attire des centaines de Genevoises à ses leçons d'économie politique. Il serait fort heureux que cette science fût enseignée aux ouvriers, il n'y aurait pas tant de socialistes. On doit enfin constater dans ce petit pays une singulière avidité de savoir.

... Le gouvernement de Genève dépense en ce moment *plusieurs millions* pour l'érection d'un vaste palais destiné aux études supérieures... — *Revue des deux Mondes*, du 15 décembre 1868, p. 884.

Voilà un bon exemple à proposer à Alger qui ne possède pas encore, nous ne dirons pas un palais, mais seulement une salle vraiment convenable pour des conférences et cours publics. Cette lacune, tout-à-fait choquante dans une ville capitale, paralyse le bon vouloir des hommes de savoir qui seraient tentés de mettre leurs connaissances à la disposition du public.

Pour tous les articles non signés :

*Le Président*, A. BERBRUGGER.

Alger. — Typ. BASTIDE.